

## remise du cheque apres la succession

## Par myriam09, le 09/02/2010 à 13:25

Après 9 ans de justice, la succession se termine.

La succession sera signée vendredi et le partage des biens aussi.

Peut on exiger au notaire lors de la signature, la remise immédiate du chèque et repartir avec.

Merci

Myriam

## Par **EMISSION**, le **09/02/2010** à **18:57**

## Bonjour

Je me permets de vous contacter car je travaille pour un documentaire sur les successions parfois longues. Pourriez-vous me contacter à cet effet ?

Merci de votre collaboration

Rachel 06 15 07 96 17